

## Compte-rendu du CM du 15/10/21

En début de séance, Mme la Maire :

- demande aux membres du Conseil Municipal d'avoir une pensée pour Samuel Patty, assassiné il y a un an,
- transmettra le compte-rendu du CM de septembre prochainement,
- remercie les élus et les bénévoles du Foyer Rural pour leur engagement et présence lors de l'inauguration de la place,
- félicite Juline Kauffmann, nouvelle Présidente du Foyer Rural de Ville sur Yron.

### 1. Travaux en cours

Eglise : Les travaux de rénovation du toit de l'église ont démarré fin septembre. Gaëtan Muller indique que l'entreprise Hipolite ne rencontre pas de difficultés particulières. Les travaux se termineront fin octobre.

Les dons récoltés dans le cadre de la coopération avec la fondation du patrimoine s'élèvent à 14 175€.

Concernant les travaux éventuels intérieurs (peintures murales, revêtements au sol), le devis de recherche d'amiante a été retourné à l'entreprise Immo-Contrôles qui interviendra le 22.10 pour effectuer une dizaine de prélèvements dans l'église. Suite aux analyses et présence éventuelle d'amiante, la réalisation des travaux intérieurs feront l'objet de discussion lors d'un prochain conseil municipal.

Cimetière : Nathalie Rodriguez indique que la société ID VERDE interviendra en début d'année pour la plantation des arbustes et vivaces.

Place du village : L'entreprise DHR doit intervenir pour remplacer le poteau endommagé à l'entrée de la place (prise en charge par l'assurance). Le solde de la DETR (13 000 €) a été perçu. Les subventions européennes (108 000 €) sont toujours en attente (prévues pour fin octobre).

Un nouvel atelier « Marquage au sol » est prévu (date à définir). La peinture a été commandée et réceptionnée.

Concernant la réfection « par nos soins » des trottoirs, le Week-end des 13 et 14 novembre a été identifié. Le devis pour les graviers et la location du rouleau a été transmis par Eurovia (1 200€ TTC).

### 2. Bar asso

Le dossier de demande de subvention a été déposé au titre du Feader à la Région Grand Est le 29/09/21. Un accusé de réception a été transmis par les services de la Région ; néanmoins il n'y a pas encore de délai quant à l'instruction du dossier.

Mme la Maire souhaite que la commission « bar associatif » soit complétée par des membres de la commission travaux. MM. Schwartz, Muller et Eisenberg donnent leur accord.

La prochaine réunion publique, afin de présenter les résultats du questionnaire ainsi que les esquisses du projet aux habitants est prévue avant la fin d'année.

### 3. Site internet

Le site internet villesuryron.fr est en ligne. Quelques corrections sont à prévoir. La formation proposée par l'agence Sköpe concernant l'alimentation et la gestion du site prévue le 18/10 est reportée au 25/10.

### 4. Agente technique

Estelle Boulay, agente technique communale a rendez-vous à la médecine du travail le 18/10. Selon les recommandations et décisions médicales, la commune répondra de la meilleure façon à la situation.

Mme la Maire propose d'attribuer une prime exceptionnelle à Mme Boulay, en raison de son travail mené activement et avec compétences pour l'obtention de la 3<sup>ème</sup> fleur. Après discussion, le Conseil Municipal décide de lui attribuer une prime de 500€. Pour mémoire, la cérémonie de remise de la 3<sup>ème</sup> fleur se tiendra le 30/11/21 à Lunéville.

### 5. Rapport MMD-station épuration

Le rapport est présenté par M. Cesaroni.

Dans son ensemble, la station d'épuration fonctionne très bien. Néanmoins, quelques améliorations peuvent être apportées : grille anti-rongeur,

Le CD54 propose de mener un groupement de commande au nom des communes qui le souhaitent pour le choix de l'entreprise en charge des analyses financières. Le conseil municipal donne son accord.

#### 6. Sirtom

Mme Brault, MM. Poirot et Schwartz, présentent le rapport d'activité (en p.j.).

#### 7. Soiron

MM. Eisenberg et Mangin présentent le rapport annuel (en p.j.).

Le Soiron souhaite mener une étude quant à l'adhésion éventuelle de nouvelles communes pour la compétence assainissement et interroge l'ensemble des communes non adhérentes. Le Soiron précise que la participation à cette étude n'engage pas la commune et ne lui coûtera rien, mais doit cependant être menée activement.

Après réflexion, les membres du conseil municipal indiquent ne pas souhaiter faire partie de cette étude.

Pour rappel, la compétence assainissement assurée par la commune au moins jusqu'en 2026 devrait être transférée à l'intercommunalité après cette date.

#### 8. Urbanisme

M. Schwartz indique que la commission urbanisme s'est réunie le 24/09 dernier et a effectué une visite de terrain :

- chez M. Jean, pour la mise en place d'un chalet/abri de jardin en bois,
- chez M. Franclet, pour la construction d'un mur mitoyen.

La commission urbanisme adressera un courrier à ces administrés.

#### 9. Pluie

Le Pluie validé sera transmis aux communes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Les communes devront le valider ou émettre des réserves. L'enquête publique suivra.

#### 10. Évènements

- Spectacle a veau l'eau le 23-/10, (proposé par la Machinerie + compagnie du Jarnisy) à la salle René Bertin
- Cérémonie du 11/11, dépôt de gerbe, monument aux morts, vin d'honneur à la salle R Bertin
- Mariage Tatto/Mathis le 30/10, effectué par M. Cesaroni
- Réunion des Beaux villages lorrains, en attente de date
- Caméra des champs, soirée traditionnelle de remerciement le 26/11 à la salle R Bertin
- Proposition d'organiser un repas/goûter des anciens le 12/12 – la prochaine réunion du ccas le 8/11 validera
- Chantier jeunes : une soirée karting est proposée le 05/11 aux jeunes du village ayant participé au chantier jeunes de cet été
- Solyron : AG le 17/10 + inauguration 6/11, salle René Bertin

#### 11. AFR – dépôt dossier feader

Le dossier randonnées a été déposé le 29/09/21 dernier auprès des services de région. L'accusé de réception est en attente.

Concernant le matériel agricole, propriété de l'AFR (la lame de déneigement + épareuse), M. Schwartz souhaite qu'un nouveau lieu de stockage soit trouvé. Pour info, ces matériels sont stockés depuis plus de 20 ans chez MULLER.

M. MANGIN propose de stocker l'épareuse chez lui. Il faudra trouver un nouveau lieu pour la lame.

La Maire  
Maud LORENZI

